

LA FICHE PÉDAGOGIQUE

Les représentant·es du personnel peuvent jouer un rôle clé dans la prévention et le traitement des violences sexistes et sexuelles au travail. Ils ont à la fois un rôle d'information et de diffusion des outils existants (notamment du dispositif de signalement) et un rôle d'accueil de la parole. Si ce n'est pas leur responsabilité de traiter les cas, ils sont souvent une première porte d'entrée pour les agent·es qui ne savent pas comment agir.

En prenant le temps de travailler en profondeur à la fois les définitions, les procédures et les méthodes d'accueil de la parole et de signalement, ce module renforce les stagiaires et leur permet de mieux jouer leur rôle au quotidien.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Faciliter l'appropriation du rôle et du champ de responsabilité des différent·es acteur·ices.
- Renforcer le dialogue social sur la mise en place d'une véritable politique de prévention et de lutte contre les violences sexuelles et sexistes.
- Améliorer l'accompagnement des agent·es en vue de faire respecter leurs droits et leur dignité par l'appropriation de la procédure prévue par l'administration.

INFORMATIONS PRATIQUES



Public cible :
représentant·es du personnel, référent·es syndicaux "violences sexistes et sexuelles"



Modalité : présentiel

Autres modalités : classe virtuelle, théâtre-forum



Durée :
12h00



Prérequis :
Avoir suivi la formation socle à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles



Nombre de stagiaires : 15

Autres modalités : 15 à 30 stagiaires, 30 à 500 stagiaires

Lieux possibles de réalisation de la formation

Locaux du groupement et/ou des bénéficiaires.

LES INTERVENANT·ES

Cette formation est animée par des expert·es de la prévention des violences sexistes et sexuelles, disposant de 3 à 12 ans d'expérience dans la formation d'adultes.



AUTOUR DE LA FORMATION

En amont de la session de formation, vous recevrez : la fiche pédagogique, le lien du module Mentor, un formulaire de pré-positionnement et un lien pour poser d'éventuelles questions.

A l'issue de la session de formation, vous recevrez le support de la formation, une fiche synthèse "La formation en un clin d'oeil", une bibliographie et une sitographie.

Il vous sera proposé un quiz de validation des acquis.

Une fois la session passée, vous serez invité·e à participer à des RDV de l'égalité, en ligne, pour rencontrer des intervenant·es et échanger.

PROGRAMME DE LA FORMATION

SESSION 1. 6h00

Accueil, introduction, tour de table
 1. Réactivation de la formation socle
 2. Les conséquences des violences sexistes et sexuelles
 3. Les obligations légales de l'employeur et le rôle des délégué·es et des représentant·es du personnel
 4. Les procédures disciplinaires, civiles et pénales
 5. Valider les connaissances
 Pause
 6. Synthèse de la matinée
 7. Les outils des représentant·es du personnel
 8. Lire et améliorer un plan de prévention.
 9. Accueillir la parole et orienter une personne victime de violences.
 Synthèse de la session 1

SESSION 2. 6h00

Accueil, introduction
 1. Rappels des éléments vu en session 1.
 2. Identifier les éléments déjà existants dans sa structure et se les approprier (documents, procédures...)
 3. Identifier les marges de progression et le rôle des représentant·es du personnel dans le dialogue social
 Pause
 4. Synthèse de la matinée
 5. Accompagner des agent·es : mises en situation
 6. Répondre aux résistances
 7. Les interlocuteurs et interlocutrices dédiées
 8. Prendre soin de soi
 Conclusion et évaluation